

41, rue de Zurich
1201 Genève
Tél: (022) 901.17.25
Fax: (022) 901.17.26
E-mail: village-lafea@imaginer.ch
Internet: www.village-alternatif.org



«L'ÉCONOMIE PRIME-T-ELLE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE?»

Pour cette dixième année, le Village Alternatif se propose d'ouvrir le débat sur la question fondamentale des liens entre l'économie et les Droits de la Personne. C'est un sujet tabou pour certains et mal compris pour d'autres.

Nous savons tous que notre société est entrée dans une zone de turbulences où l'économie est devenue l'outil du profit. Elle se développe vers la mondialisation au détriment d'une économie de proximité.

Elle oublie sa raison d'être, son histoire et les personnes qui ont lutté pour la modeler à une échelle humaine et respectueuse de l'environnement.

La personne ne peut être réduite au seul service de l'économie. Cette dernière avait pour mission de transformer le monde, au meilleur coût, avec le minimum de moyens possibles, tout en respectant les aspirations humaines et leurs besoins.

Depuis de nombreuses années des dysfonctionnements graves apparaissent là où l'instabilité de l'emploi et le chômage ont apporté la misère sociale. Continuellement les Droits de la personne sont bafoués au détriment du profit. Combien de fois avons-nous été mis devant le fait accompli par nos autorités, malgré nos luttes continues?

D'autre part, l'économie mondiale ne parvient pas à guérir de l'instabilité monétaire, mal qui la ronge, et de la facilité avec laquelle l'argent se déplace sans contrôle et sur le dos de la plus grande partie de la population de cette planète.

C'est pourquoi, proposer une meilleure gestion de l'environnement aux politiques de développement durable,

ne pas focaliser des projets sur des critères exclusivement économiques, imaginer le monde vivant avec des principes socialement et écologiquement équitables: est un défi formidable à relever.

Le Village Alternatif voudrait modestement contribuer à trouver des moyens et stratégies pour atteindre une économie solidaire et humaine de proximité, basée sur les principes de partage des richesses et développement durable.

Afin de permettre un parcours plus aisé dans ce sujet difficile, nous vous proposons de vous le présenter autour de cinq mots-clefs: l'éducation, l'éthique, les Droits, la société et la solidarité.



Photo M. Bertani

Du Village à la Maison des Associations: un enjeu politique et social

Droits de la personne et des peuples, défense de l'environnement, promotion de la paix et du désarmement, développement durable... tels sont les quatre thèmes autour desquels se regroupent les associations dites socio-politiques, qui informent, proposent, revendiquent et agissent tous les jours pour un monde meilleur...

Le projet de la Maison des associations socio-politiques, développé depuis trois ans par la Fondation pour l'Expression Associative, permet de répondre aux besoins d'économies, de synergies et d'échanges du monde associatif.

Sous la forme d'un ensemble de bâtiments, situés en plein centre-ville, la Maison propose des bureaux, des arcades, des salles de conférences, un centre de documentation, un restaurant associatif, etc.

Plus qu'une simple maison, elle représentera un lieu vivant et animé, fourmillant de projets associatifs divers et foisonnant d'activités socio-politiques; un lieu d'insertion sociale.

L'idée de cette aventure a pour origine le Village Alternatif. La nécessité de perpétuer cet échange associatif au-delà des cinq jours du Salon du Livre s'est fait jour. Il s'est alors agi de trouver un lieu permanent pour y installer le concept, jusque-là «nomade» du Village Alternatif.

Afin de garantir la plus grande stabilité possible aux créanciers et donateurs, la Fédération s'est transformée en une fondation de droit privé le 26 janvier 1999.

Une structure démocratique

La structure juridique de la Fondation, définie par les futurs locataires en Assemblée Générale, est dotée de «verrous démocratiques».

Fondamentaux, ils suppriment les risques potentiels de voir le Conseil de fondation s'éloigner des buts originels du projet. L'originalité de ces articles «verrous» consiste à offrir une grande place au Comité des locataires. Les délégués des associations ont ainsi la possibilité d'approuver les nouveaux membres choisis par le Conseil de Fondation, d'agréer au préalable toute modification des statuts, d'avoir un représentant au sein du Conseil de Fondation, d'accepter ou non les nouveaux locataires. Les utilisateurs non locataires de la Maison des associations ont également leur représentant au Conseil de fondation.

Cette structure démocratique a l'avantage de garantir la stabilité exigée pour la gestion d'un tel projet tout en donnant la parole aux principaux intéressés.

Les acteurs

Outre le Conseil de fondation, la structure de la maison des associations est composée du Comité de locataires et de la plateforme des utilisateurs de la Maison, structures fondamentales à l'expression des associations. Sans oublier les partenaires de la Fondation, dont la collaboration est étroitement liée au bon déroulement du projet.

Finalisation du projet

Depuis le départ du chantier de la Maison des associations, bien de l'eau a coulé sous les ponts. Ce projet a nécessité un travail de titan pour le réaliser. Que ce soit dans les négociations avec les propriétaires pour l'acquisition des bâtiments ou avec les politiques, il a fallu continuellement faire face, à ce que certains perçoivent comme un manque de crédibilité du monde associatif.

Venant de la part des milieux économiques l'inquiétude était peut-être compréhensible, mais de la part de politiques élus et propulsés par le monde associatif, il est juste de se poser quelques questions.

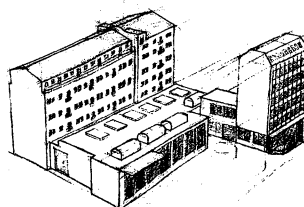
Il a fallu beaucoup de patience et de persévérance pour que finalement on octroie un droit de superficie des deux principaux immeubles à la Fondation pour l'expression associative. Le débat a été long et trop souvent des réflexions critiques ont été formulées à l'égard des associations sans tenir compte de leur réalité.

Actuellement, la Maison est déjà à moitié réalisée et 54 associations ont pris place dans ses murs. Ce qui manque encore est l'aménagement des salles principales et d'un restaurant associatif.

D'autre part, la dernière partie des bâtiments nécessaires au projet n'est toujours pas acquise. En effet, sans le rez-de-chaussée et le premier étage de l'immeuble 11-17 Savoises, nous ne pourrions pas avoir des arcades, l'entrée principale et le restaurant associatif.

La situation est délicate car une promesse d'achat a été signée qui engage la Fondation pour l'expression associative jusqu'à fin mai 2000.

Il faut souligner en passant le courage des membres du Conseil de Fondation d'avoir pris de tels enjeux financiers en signant des engagements sans forcément avoir les fonds afin de mettre sur pied cette Maison des associations à Genève.



Croquis de la maison des Associations

Crise?

Les négociations n'ont pas cessé depuis le départ du projet en 1996 et dans cette phase finale certains politiques font la fine bouche, d'autres sont exacerbés par la pression qui est exercée sur eux pour finaliser le projet.

Dans cette dernière ligne droite, nous constatons que les efforts se font dans des directions différentes, voire opposées.

La difficulté actuelle du monde associatif est de faire comprendre qu'il est déplacé de faire une «OPA» sur cette maison en échange de moyens pour

obtenir les derniers locaux et de fonds nécessaires pour finaliser l'opération.

Un projet de ce type ne peut exister à long terme que si le monde associatif le gère indépendamment et a les moyens de le faire vivre. L'Etat doit venir en partenaire et non pas en tuteur.

L'indépendance politique est nécessaire à l'essor des réflexions qui vont se concrétiser à l'intérieur de ces murs.

L'enjeu est de taille pour les associations, les représentants de la Fondation qui gère le projet, les politiques et les collectivités publiques.

Un équilibre doit être trouvé qui garantit l'autonomie du projet tout en rassurant les collectivités publiques.

La main mise qui se prépare et les coups de hache donnés par certains n'est pas acceptable. La Fondation doit absolument consolider le pont entre le social et le monde politique.